

Version vérifiée au 27/06/2021

PROGRAMME DE LA FORMATION

"APPRENDRE A PORTER SECOURS"

En formant vos élèves à une sensibilisation aux gestes de premiers secours, vous développerez chez eux des comportements citoyens.



Qu'est-ce que c'est?

Pour rendre plus performant ce premier maillon de la chaîne des secours, l'École a un rôle privilégié à jouer. L'arrêté du 9 juin 2008 (BO n°3 du 19 juin 2008) définit les programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaires, en conformité avec le socle commun de connaissances et de compétences. Il affiche la volonté de développer chez les élèves des comportements citoyens, des initiatives et des démarches de solidarité, des savoirs et des savoir-faire leur permettant de réagir efficacement, face à des situations d'incidents ou d'accidents de santé, à partir de leurs apprentissages scolaires.

A qui est destinée cette formation ?

A toutes les écoles qui souhaitent développer les comportements citoyens de leurs élèves. Nous intervenons essentiellement avec des élèves de CM1 et CM2.

L'ACRS dispose des compétences opérationnelles et logistiques pour effectuer des formations à destination des personnes en situation de handicap. Nous vous conseillons de vous rapprocher de Madame Géraldine JACQUEMIN-DETRAIT au 06.03.44.90.59 ou de Madame Linda SOLEIL au 06.66.32.67.47 qui sont nos référentes en la matière.

Quel est l'objectif de cette formation ?

C'est devenir le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés, c'est acquérir des savoir et des savoir-faire.

Quel est le programme ?

Pour l'école primaire, la circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006 précise le cadre de la sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, la formation aux premiers secours et l'enseignement des règles générales de sécurité. Un document pédagogique permet de garder trace des modalités du travail conduit (annexe 1).

Pour les élèves des CM1et CM2, le programme est le suivant:

- La Prévention

Reconnaître des objets pouvant présenter un risque

Repérer une situation de danger

Identifier des risques dans un environnement plus ou moins familier

Suivre des consignes données par un adulte présent

Énoncer les mesures de prévention à mettre en œuvre face à un risque, un danger

Agir en ayant anticipé un risque, un danger

- la protection

Respecter les consignes données pour éviter un sur accident

Se mettre hors de danger pour éviter un sur accident

Se protéger des conséquences de l'accident

Protéger autrui des conséquences de l'accident

S'impliquer dans des mesures de protection collectives

- L'alerte

Demander de l'aide

En sollicitant un adulte

En composant le 15 (SAMU)

En appelant le service le mieux adapté 15 (SAMU), 17 (Police), 18 (Pompiers)

Téléphoner pour alerter

En disant son nom

En se situant

En décrivant ce qui se passe

Décrire une situation, guidé par un questionnement et pour cela

Nommer les parties du corps

Décrire une lésion(sa nature, son aspect)

Décrire l'état de conscience d'une personne

Décrire l'état de ventilation d'une personne inconsciente

- Agir face à une victime inconsciente

Dire à la personne concernée ce qui a été fait pour elle

Rassurer et reconforter la personne concernée

Éviter de bouger la partie du corps où siège le traumatisme

Refroidir une zone brûlée du corps

Appuyer sur une plaie qui saigne avec une main protégée

Mettre une personne inconsciente sur le côté

Combien de temps ?

La formation Apprendre à Porter Secours dure une journée scolaire.

Il n'y a aucun pré-requis

Comment est organisé la formation ?

La formation Apprendre à Porter Secours est vraiment accessible à tous ! par classe. Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant la formation, il n'est pas nécessaire de prendre de notes, nous alternons phase d'apport de connaissance et phases d'apprentissage.

En quoi consiste l'examen ?

Il n'y a pas d'examen final et donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Combien ça coûte ?

Le coût d'une formation Apprendre à Porter Secours est fonction du nombre de personnes à former, nous consulter.

Les textes en vigueur:

- La circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006.
- Document de suivi "Apprendre à porter secours".
- Document "MAÎTRE" pour le suivi de la mise en œuvre (situations, connaissances).

Les ressources :

- le guide « Apprendre à porter secours » pour mettre en œuvre cet enseignement auprès de ses élèves
- le module de formation de base pour les enseignants qui présente les gestes techniques simples et les modalités pédagogiques de leur mise en œuvre avec les élèves
- les ressources EDUSCOL avec séquences complètes et outils pratiques du cycle 1 au cycle 3
- le document de suivi élève et l'attestation APS à remettre aux élèves
- le Cédérom « Hector » d'éducation aux gestes de premiers secours à destination des cycles 1, 2 et 3
- des fiches ressources MAIF (avec fiches élèves et fiches enseignants de la petite section au CM2) pour l'enseignement de l'APS avec de nombreuses vidéos pour la classe
- les ressources CANOPE : « se former à l'école pour sauver des vies »

<https://la.charente-maritime.fr/personnes-handicapees/maison-departementale-des-personnes-handicapees>